

RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00339

Numéro SIREN : 892 314 600

Nom ou dénomination : 2BFST

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2023 sous le numéro de dépôt 2592

-9 NOV. 2023

2BFST

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €
 Siège social : 51, faubourg de Saint Dizier, 51300 VITRY LE FRANCOIS Champagne
 892 314 600 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Du Greffe Du Tribunal de Commerce

Sous le n°

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
 DU 30 JUIN 2023**



Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 adoptée par l'assemblée

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 285 207,26 € de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	285 207,26 €	
Soit un bénéfice distribuable de	285 207,26 €	
La totalité du bénéfice, soit		285 207,45 €
Au compte « Autres réserves »		

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 20 000

CONTRE : —

ABSTENTION : —

Cette résolution est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

~~ADOPTÉE A LA MAJORITÉ~~

~~REJETÉE~~

Certifié conforme
 Le Président

2BFST

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €

**Siège social : 51, faubourg de Saint Dizier, 51300 VITRY LE FRANCOIS
892 314 600 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Le 30 juin 2023,
A 9 heures 30,

Les associés de la société 2BFST se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 51 faubourg de Saint Dizier à VITRY LE FRANCOIS (51300), sur convocation faite par courrier remis en mains propres contre décharge à chaque associé.

En application des dispositions des statuts, l'assemblée est présidée par Monsieur Laurent SINDICQ, Président.

.....Tobias FISCHER..... est désigné comme Secrétaire.

Le Président constate que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 20 000 sur les 20 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale réunissant plus de la moitié des actions est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

F-F
LS

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion du Président,
- Le rapport sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux associés et de la réunion.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

FF
LS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 20 000

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Cette résolution est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ ~~ADOPTÉE A LA MAJORITÉ~~ ~~REJETÉE~~

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 285 207,26 € de la manière suivante :

Résultat de l'exercice : 285 207,26 €

Soit un bénéfice distribuable de 285 207,26 €

La totalité du bénéfice, soit 285 207,45 €

Au compte « Autres réserves »

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 20 000

CONTRE : //

ABSTENTION : //

Cette résolution est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ ~~ADOPTÉE A LA MAJORITÉ~~ ~~REJETÉE~~

FF
LS

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve ces conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 20 000

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Cette résolution est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

~~ADOPTÉE A LA MAJORITÉ~~

~~REJETÉE~~

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est mise aux voix :

POUR : 20 000

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Cette résolution est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

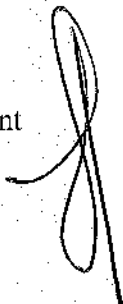
~~ADOPTÉE A LA MAJORITÉ~~

~~REJETÉE~~

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le Secrétaire



2BFST

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €
Siège social : 51, faubourg de Saint Dizier, 51300 VITRY LE FRANCOIS
892 314 600 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Chers associés,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant ce premier exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ, RÉSULTATS, SITUATION FINANCIÈRE, ÉVOLUTIONS

En dépit de l'épidémie du covid-19 qui s'est poursuivie au 1^{er} trimestre 2022, les activités de la société n'ont pas été affectées. À la date d'arrêt des comptes, le président n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il est précisé, par ailleurs, que la société n'a bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune aide mise en place par le gouvernement.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La société a été créée par acte sous seing privé du 16 décembre 2020 et immatriculée le 23 décembre 2020.

A cette occasion, les associés ont désigné, Monsieur Laurent SINDICQ, en qualité de premier Président.

Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Laurent SINDICQ s'est adjoint les compétences de Monsieur Vincent TRECUL, nommé Directeur Général par décisions statutaires du 16 décembre 2020.

La société a acquis la totalité des actions de la société ES ELEQ, respectivement le 8 avril 2021 pour les actions appartenant à la SAS Jules Cunin et le 26 mai 2021 pour les actions appartenant à Madame Gwenaëlle BOUDE et Messieurs Laurent SINDICQ et Vincent TRECUL.

LS

Monsieur Vincent TRECUL démissionne de ses fonctions de Directeur Général le 29 décembre 2021.

Le 4 mars 2022, monsieur Vincent TRECUL cède ses actions, au profit de Messieurs Jérémie BROCARD et Fabien FISCHER, qui représentent donc, à terme, respectivement, 20% du capital.

Le 5 mars 2022, Madame Gwenaëlle BOUDE est nommée Directeur Général, en remplacement de Monsieur Vincent TRECUL.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de transformer la société financière en holding animatrice.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous devons vous informer du solde des dettes à l'égard des fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices.

Au 31 décembre 2022, aucune dette fournisseurs constatée dans le bilan.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le **chiffre d'affaires** s'est élevé à **0 €**.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève également à 0 €.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 €.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 665 € principalement liés à des frais d'assurances d'emprunts bancaires pour l'acquisition des actions.

LS

Le montant des impôts et taxes est de 333 € en 2022, ils correspondent aux droits d'enregistrement des actions.

Aucun effectif salarié à la clôture de l'exercice.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 8 998 €, elles restent stables par rapport à 2021.

Le **résultat d'exploitation**, quant à lui, ressort pour l'exercice à un déficit de **8 998 €**.

Compte tenu d'un résultat financier de 294 206 €, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 285 208 € contre 170 234 € en 2021, principalement lié à la hausse des produits financiers.

Le résultat de l'exercice se solde par **un résultat bénéficiaire de 285 208 €**.

Pour une parfaite information, au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 090 949 € contre 1 025 936 € en 2021.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **un résultat bénéficiaire de 285 207,26 €**.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 285 207,26 € de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	285 207,26 €
Soit un bénéfice distribuable de	285 207,26 €
La totalité du bénéfice, soit	285 207,45 €
Au compte « Autres réserves »	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 475 422 € contre 190 234,45 € en 2021.

Distributions antérieures de dividendes

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires reconnaissent qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

LS

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons de statuer sur le rapport établi par le président, portant sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé telles qu'elles sont décrites dans ce rapport et d'approuver ces conventions

PRÉSENCE ET ACTIVITÉ DES FILIALES ET DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Nous vous rappelons que notre société contrôle les sociétés suivantes :

La SAS dénommée ES eleQ au capital de 80 000 euros, dont le siège est à Vitry Le François, 51 faubourg de Saint Dizier et le numéro unique d'identification est 810 956 847 RCS de Châlons en Champagne dont nous détenons 100 % des titres sociaux et des droits de vote

La société ES eleQ ayant pour activité l'électricité industrielle, a réalisé un chiffre d'affaires hors taxe de 6 004 643 € au 31 décembre 2022 contre 5 103 733 € pour l'exercice précédent.

L'évolution des filiales et participations de la société est retracée dans le tableau prévu par l'article L. 233-15 du code de commerce inclut dans l'annexe.

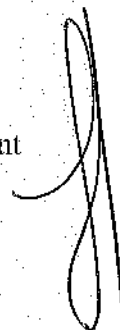
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.


Le Président



SAS 2BFST
51 FAUBOURG DE SAINT DIZIER
51300 VITRY LE FRANCOIS

BILAN AU
31/12/2022

*certifié conforme
L. SIMON*



Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	833 333		833 333	833 333	
Prêts					
Autres immobilisations financières	21 870		21 870	21 870	
	TOTAL (II)	855 203		855 203	855 203
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	235 746		235 746	170 733	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	235 746		235 746	170 733
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 090 949		1 090 949	1 025 936
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			21 870	21 870
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	168 234	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	285 207	170 234
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		475 442	190 234
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	377 459	500 428
	Emprunts et dettes financières divers (3)	235 312	334 273
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 736	1 000
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		615 507	835 701
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 090 949	1 025 936
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		285 207,26	170 234,45
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		362 432	458 242
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	13 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			8 665	7 753
	Impôts, taxes et versements assimilés			333	500
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)				8 998	8 253
RESULTAT D'EXPLOITATION				(8 998)	(8 253)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(8 998)	(8 253)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	300 000	180 000
	Total des produits financiers	300 000	180 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 795	1 512
	Total des charges financières	5 795	1 512
RESULTAT FINANCIER		294 205	178 488
RESULTAT COURANT AVANT IMPO TS		285 207	170 234
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENE FICES			
TOTAL DES PRODUITS		300 000	180 000
TOTAL DES CHARGES		14 793	9 766
RESULTAT DE L'EXERCICE		285 207	170 234
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			